



L'ÉGALITÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE



DES ILES SAINT-PIERRE & MIQUELON.

Prix de l'abonnement payable d'avance.

Saint-Pierre.	Un an	12 fr. 00
	— Six mois	7 00
Outre-mer.	Un an	15 00
	— Six mois	9 00

ADMINISTRATION

Rue GERVAIS, en face les Bains publics.

Prix des inserlions.

annonces, la ligne.	0 fr. 30
Réclames, la ligne.	1 00

M. Lockroy ne manque jamais l'occasion d'attaquer les institutions maritimes. Lui et les réformateurs de son école ont déjà obtenu la substitution des inspecteurs généraux à l'ancien conseil d'amirauté sans que personne ait clairement compris ce que notre armée navale avait gagné à ce changement, sauf toutefois les amiraux favorisés qui ont pu ainsi se faire attribuer des frais de déplacement considérables.

Aujourd'hui M. Lockroy en veut à l'inscription maritime, et faute d'arguments sérieux, de raisons valables, même d'expérience il se répond en mots fustigieux contre cette institution peut-être un peu erronnée mais qui a rendu des services incontestables et qui en rend encore chaque jour.

Le député des Bouches-du-Rhône estime que les pêcheurs d'Islande et de Terre Neuve, ces braves gens habitués à braver constamment les éléments, ne sont plus aptes à former les cadres de la marine militaire que les autres jeunes gens de la circonscription et partant de ce principe il préconise pour les marins les mêmes lois de recrutement que celles usitées pour les soldats.

Il semble que l'expérience ne serait pas bonne à faire, sinon ce serait s'exposer à manquer de matelots solides pour armer notre flotte. Qu'il y ait des abus, c'est indiscutable, de nombreux pêcheurs de rivière sont considérés comme inscrits, il serait facile de remédier à cette situation. Qui n'accorde le titre d'inscrits qu'aux véritables matelots, parfait, mais qu'on ne fasse pas une suppression radicale, car on pourrait se résigner de graves mécomptes pour l'avenir. Il est inadmissible de supposer que dans la navigation pénible des torpilleurs, ceux qui n'ont pas l'habitude de naviguer puissent rendre les mêmes services que ceux qui ont fait leur apprentissage de la mer depuis le bas âge.

A. ***

Parmi les nombreux visiteurs qui ne manqueront pas de se rendre l'année prochaine à l'exposition universelle de Chicago on cite l'Empereur d'Allemagne qui trouvera ainsi l'occasion de recueillir chez les Yankees les témoignages d'enthousiasme dont ses sujets se montrent si parlementaires depuis la retraite du chancelier de fer. La colonie allemande est en effet nombreuse et puissante aux États-Unis surtout dans les villes populaires, aussi il doit escompter d'avance les hurrahs frénétiques qui l'accueilleront.

Il y a quelques années l'Amérique expédiait en France plus de cent mille peaux de chinchillas, ce chiffre est tombé actuellement à 6,000.

C'est la compagnie de la baie d'Hudson qui tient la tête du marché des pelletteries. L'an dernier elle envoyait 92,000 peaux de renards, 16,000 peaux de lynx, 6,000 peaux de castors et un demi million de rats musqués.

LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE DE PARIS.

La publication de la direction des affaires municipales nous donne le gigantesque état des denrées alimentaires consommées à Paris en 1891.

La masse de nourriture débitée dans l'année s'élève à plus de 1 milliard de kilogrammes, dont voici le détail,

pommes de terre 450 millions de kilos, viandes et charcuterie 192,490,000 kil., farines 221,242,000 kilos, blé 55,387,000 kilos, poissons 32,365,000 kilos, œufs 23,250,000, beurre 19,950,000 kilos, fruits et praux 11,256,000 kilos, huîtres 9,409,000 kilos,

fromages 4,500,000 kilos, vins 45,000,000 hectolitres, alcools 170,000 hectolitres.

Ces chiffres représentent 300,000 wagons de 5000 kil. ou une arrivée journalière de 17 trains de 50 wagons chacun.

Les ordures ou balayures de cette consommation sont d'une valeur de 2500 tonnes et représentent 9000 francs.

Sait-on combien parmi les étrangers habitant Paris on compte d'ennemis éventuels faisant partie de la triple alliance ?

La statistique suivante intéressera nos lecteurs.

Allemands.	6,142
Autrichiens	1,748
Hongris	531
Italiens	10,020
Total.	18,441 !!!

LES FÊTES DE GÈNES.

Il y a cinq cents ans une caravelle en déresse naviguait dans l'immense Océan, ou nulle voile, avant elle, n'avait osé se hasarder. Lassé, de ne point aborder à cette terre promise qui semblait fuir devant eux, les matelots en révolte menaçaient le capitaine de retourner en arrière; celui-ci, anxieux, scrutant l'horizon, sentant le rêve de toute sa vie prêt à lui échapper. Tout à coup, une voix s'écria: «Terre terre !...» C'était le salut: on aborde, on débarque et le premier sol d'Amérique que foulent les pieds européens est une île, à la végétation aussi riche que variée, nommée par Christophe Colomb, dans un élan de reconnaissance, San-Salvador.

Ceci se passait le 8 septembre 1492. Aujourd'hui Gênes, patrie du grand navigateur, célèbre cette date mémorable, par une série de fêtes auxquelles elle a



convié toutes les puissances européennes.

Presque toutes ont répondu à cette invitation, autant par courtoise sympathie pour le peuple italien que par reconnaissance pour le modeste héros, dont le dévouement a été un bienfait inappréciable pour l'Ancien Monde.

La France s'y est fait dignement représentée par l'amiral Rieunier, à la tête de la 1^{re} division de l'escadre de la Méditerranée; nos marins ont été, de la part des Génois, l'objet d'un chaleureux accueil.

Pour donner à ces fêtes un peu d'entrain et de gaieté il a fallu la présence du roi Humbert I^{er} et de sa femme, la reine Marguerite, tout particulièrement aimée de la population génoise parmi laquelle elle a été élevée. Une foule immense et enthousiaste assistait à l'arrivée de la *Savoia* et au débarquement de ces hôtes royaux; le port pour la circonstance, était littéralement encombré d'embarcations surchargées de monde et décorées de drapeaux; la ville, de son côté, était brillamment parée, et enjolivée pour l'arrivée de ces souverains. Le roi et la reine, accompagnés du prince de Naples, du duc de Gênes, du comte de Turin et de toute leur suite royale se sont rendus du port au palais; sur tout le parcours des acclamations enthousiastes, de bruyants vivats ont accentué le corége, tandis qu'une pluie de fleurs lancées à toute volée, des fenêtres et des balcons couvraient littéralement la voiture du roi et de la reine et celle des princesses.

Dès le lendemain, l'amiral Rieunier s'est rendu au palais-Royal, afin de remettre au roi la lettre du président de la République; l'entrevue a été des plus cordiales. Elle a été précédée de la réception du prince de Monaco et suivie de celle du colonel Murgescu, porteur de la lettre du roi de Roumanie.

La troisième journée des fêtes s'est distinguée d'entre toutes les autres, par le magnifique cortège historique représentant le retour de Christophe Colomb; le char symbolisant la gloire de l'Espagne a recueilli des bravos unanimes.

L'amiral Rieunier occupait la troisième place à droite de la reine. Le dîner a été suivi d'une réception toute intime. Dimanche dernier, le roi a nommé dans l'ordre des saints Maurice et Lazare, grand-étoile l'amiral Rieunier; grand-officier son chef d'état-major, le contre-amiral Du-puis; sa majesté Humbert I^{er} a tenu à laisser aux principaux officiers de marine un souvenir honorifique de leur court séjour dans un des plus beaux ports de l'Italie. Le lendemain a été consacré à la visite royale à bord des escadres.

A dix heures et demie, le roi s'est rendu à bord du *Formidable*. Il s'est embarqué quai Christoforo-Colombo, en compagnie du prince de Naples, du comte de Turin, de l'amiral Saint-Bon, ministre de la marine de M. Brin, ministre des affaires étrangères et de l'amiral Noce, commandant l'escadre italienne. Il a été reçu à la coupée du navire par l'amiral Rieunier et le commandant Roberjot.

Dès que le roi eut mis le pied sur le bâtiment, la musique du bord a joué la *Marche royale*, les matelots ont poussé les trois hourras traditionnels et une salve de vingt et un coups de canon a été tirée.

Le roi a parcouru le navire en détail, suivi par les ministres, et s'arrêta particulièrement devant la grosse pièce d'artillerie de l'avant. Puis l'amiral Rieunier a fait défiler, devant le souverain, les compagnies de débarquement.

La visite a duré trois quarts d'heure; en prenant congé de l'amiral, le roi Humbert lui serra la main et lui dit: Je suis enchanté de ma visite sur votre vaisseau et vous déclare que j'en garderai le souvenir. »

Nous apprenons par notre câble spécial que M. Zola a renoncé à écrire un ouvrage sur les pèlerinages de Lourdes qu'il avait suivis d'une façon si attentive.

Il le remplacera par un ouvrage intitulé « Lourdes, Rome et Paris. »

Dans la première partie de son œuvre M. Zola passera en revue le développement de la religion dans le monde entier; en ce qui concerne Paris, il traitera la question sociale et en parlant de Lourdes, il exposera les faits extraordinaires qui s'y sont produits.

Chronique locale

On nous signale les faits suivants :

Depuis plusieurs jours par suite de réparations faites au quai, on a supprimé les cabinets d'aisance qui se trouvaient sur le quai de la Roncière. Nous prions instantanément l'autorité compétente de vouloir bien rétablir le plus vite possible ce bon état qui d'ailleurs est le seul de toute la ville. Nos braves ouvriers et marins ne trouvant point d'endroits pour satisfaire leurs besoins de nature sont obligés de se réfugier dans des endroits trop découverts au grand mécontentement des habitants du quai de la Roncière. En outre l'hygiène n'a rien à gagner à voir se perpétrer cet état de choses.

Puisque nous sommes sur le chapitre : hygiène, il semble bon d'attirer l'attention bienveillante de la municipalité, sur certains quartiers de la ville où un peu de propreté serait nécessaire. Si l'épidémie de diphtérie commence à sévir, on ne sera trop à qui s'en prendre, et on voudra à toute les divinités infernales ceux qui entretiennent chez eux des foyers d'infection. Ce sera à juste titre, mais pourquoi ne pas prendre les mesures préventives ?

Nous avons pu constater, dans une rue transversale allant de la rue de l'Hôpital

à la rue Hauteville, que deux poules crevées en putréfaction complète se trouvaient là depuis au moins huit jours. Cette rue, peu fréquentée, il est vrai, est un centre très propice au développement des microbes à cause des immondices de toute nature qu'elle renferme.

Quand on réclame un service de voirie un peu mieux fait, ce n'est pas trop exiger, malheureusement on ne sait à qui incombe la responsabilité, chacun se jette le chat aux jambes. Le conseil général vous dit, c'est l'affaire de la municipalité, qui à son tour vous déclare que c'est le conseil général qui ne veut rien donner pour l'entretien des rues. Il est certain que pas d'argent pas de suisse. Qui a tort ou raison ? Nous ne voulons pas le savoir, nous constatons seulement qu'il est déplorable que dans une ville aussi importante que St-Pierre on ne laisse rien pour la propreté et l'entretien des rues.

Nous appelons l'attention de la police sur le défaut d'éclairage des matériaux de construction dans certaines rues.

Exemple : rue de l'Hôpital, en face de la maison en reconstruction à la suite d'incendie, se trouvait il y a une quinzaine de jours, une poutre qui barrait la route et qui n'était pas éclairée. La semaine dernière au même endroit, un de nos sympathiques concitoyens a manqué de se blesser en tombant le soir sur des matériaux dont aucune lanterne ne signalait l'existence.

Prevenons donc les accidents au lieu de nous exposer à les déplorer.

Eusin que les entrepreneurs ou autres qui se rendent coupables de si lourdes négligences n'oublient pas qu'ils engagent leur responsabilité et qu'en cas de blessures dues à leur imprudence ils auraient à payer à leurs victimes des sommes hors de proportions avec le prix de la lumière obligatoire.

Nous nous faisons l'écho d'un grand nombre de nos abonnés et lecteurs pour solliciter de la compagnie anglo-française steamship un tarif à prix réduit pour petits colis de Saint-Pierre à Halifax et vice-versa.

Notre commerce local qui en certains moments est désassorti trouvera de cette façon le moyen de satisfaire sa clientèle à brève échéance en attendant les envois de France.

Nous enregistrerons avec plaisir dans nos colonnes le tarif que la dite compagnie voudra bien nous communiquer.



On nous prie d'insérer les quelques lignes suivantes.

Monsieur l'Administrateur-gérant,

J'ai lu avec intérêt l'article que vous avez publié sur la création d'un établissement philanthropique aux portes de la Ville. C'est une idée juste qui fera son chemin, mais pour qu'elle ne sombre pas dans les cartons de M. Deminiac, il ne faut pas que la pudibonderie ou que la dévotion s'en mêle.

Vous avez cité Saint-Augustin, c'est une grande autorité. Laissez-moi vous dire que ce père de l'Église se trouve sur ce point d'accord avec les philosophes de l'antiquité. On raconte que Caton l'Ancien (ne pas confondre avec Caton d'Utique), voyant sortir d'un lieu de luxure une bande de jeunes gens leur aurait dit : « C'est bien, jeunes Romains, au moins vous respecterez les matrones Romaines ! »

Dans un petit port cosmopolite comme le notre où la jeunesse forme un appont considérable de la population, il faut que le trop plein des forces humaines trouve un dérivatif. La continence forcée enflamme l'imagination et l'entraîne dans les voies défendues. Faut-il citer des exemples ? Est-ce qu'il y a trois ans, un gravier breton, dans un état de fureur érotique, ne s'est pas jeté sur une jeune bonne de café qui allait traire une vache et ne lui a pas fait compter, malgré elle, les étoiles qui brillent au firmament ? Est-ce qu'en tout récemment encore une bande d'Américains ne jouent pas du revolver pour se disputer une Hélène qui ne pouvait accorder ses faveurs à tous ?

Sans doute, mieux vaudrait ne pas recourir à l'extrémité que nous réclamons. Il fut un temps où la pudeur avait été domicile à Saint-Pierre, où une jeune fille jetant son bonnet pardessus les moulins était une exception, où le mal vénérien était si rare que, lorsqu'il était signalé, il avait les honneurs d'un arrêté qu'il le pourchassait dans son unique retranchement, mais aujourd'hui avec l'extension de la population s'est développé le goût des plaisirs charnels. Le mal, pour être occulte, n'en est pas moins patent, et, sous le couvert de la clandestinité, l'âge n'est plus même respecté. Des mineures sont livrées au minotaure de la prostitution. Des portes discrètes s'ouvrent à tous venants, à des tout jeunes gens, qui s'en vont de là avec le gousset vide, heureux encore, quand ils ont été dévalisés, de ne pas emporter avec eux un de ces petits cadeaux dont la pharmacie est la confidente.

Il faut donc canaliser les passions, leur ouvrir en quelque sorte un émonctoire naturel sous la vigilance de la police municipale. Mais pour que l'établissement réussisse, il faut qu'il soit monté sur un certain pied. Du moment qu'il y a de l'ar-

gent à gagner, on trouvera des commanditaires. Il y a une clientèle dût toute trouvée. Il est bien que le marin emporte sur les Banes de pêche la vision d'une donzelle en maillot, l'ayant appelé « bébé » ou « mon petit cheri ». Cela l'aidera à bien pêcher, soutenu qu'il sera, à son retour à St-Pierre, de trouver d'autres distractions que de jouer de l'accordéon en tapant des pieds chez Irribéry ou chez Kéroas.

Peut-être, Monsieur l'Administrateur-gérant, ai-je abusé de vos colonnes ? Vous voudrez bien m'excuser. Je suis veuf et retiré des affaires, et j'aimerais à la brume de nuit, je ne vous le cache pas, batisoler dans un lieu sûr avec des beautés peu farouches, et pas godiches.

Veuillez agréer, etc.

Un ex-Légociant.

LE PELICAN CELIBATAIRE

Une soirée, une grande pelican blanc, venu de la Amérique à St-Pierre Mi-quelon ne sachant, que faire ne pouvant aller au théâtre ou café concert se mit dans son tête de rendre une petite visite aux morues dont lui il avait entendu parler. Il fut beaucoup épouonné de ne rencontrer que de ces animaux séchés et couverts de sel.

Comme il devait rencontrer des petioutes morues bien vivantes et bien régoulanter, il alla trouver le kiosque de son pays pour savoir où il pourrait en voir.

Le kiosque il étoient hapsent, et le pelican il allouta retourné dans sa petite chambre, la quoiqu'il fût et tout contrarié quand il hébergea une petite merle.

Pardon, Monsieur, lui dit-il vous ne pourriez pas indiquer à môle qui suit étranger dans votre kolonie, où je pourrais faire la connaissance d'une petite morue, car le shoir je voudrais bien chasser un peu avec elle.

Monsieur lui répondit le merle, pour qui vous prendre môle ? Vous croire donc que moi chargé de procurer à des grandes bêtes comme vous des pensionnaires des folies bergères. Oubliez donc pas, grand pelioucan que vous êtes sur la terre et que sur notre rocher il n'y avoit pas encore de patron qui fournissait à la jeunesse les petioutes que vous cherchez. Cependant, si vous êtes si pressé, vous allez dans la océan et vous rencontrerez peut-être une petite poisson verte égarée sur la côte, qui pourra vous instruire.

Le pelioucan il fit un profond salut au merle et il se promis de rechercher le poisson en question.

Malheureusement il avoit des rhumatismes et on l'entendait parfois pousser des cris déchirantes en levant l'ouïe aile vers le flourmament, aussi n'osait il pas aller dans la mère comme il avait le violent désir de savoir si les petioutes miourues elles étaient comme celles de

son grande pays, il se rendit chez le formacien pré du petite cercle dont les produites ils sont si justement renommés et il prit du caloucilate.

Au bout de quelques jours son envie augmentant toujours il se lança dans le barachois pour se rendre à la petioute île aux dogs. En route il rencontra youne maquereau qui était égaré sur le banc et qui fesoit sa petite promenade en pantoufle en tapisserie ave une grande pipe dans son bouche.

Comme il faisait beaucoup de brume il ne le reconnut point et le prenant pour une joute morue il le prit amoureusement par la taille.

Hé ! Hé ! fit le mosiou qui avoit une grand casquette, que demandez vous à môle ; vous eroyez donc vo au tonkin ?

No répondit la phelican amioueux, je avais pris vo pour une petioute morue mais si j'ai trompé môle, vous pourrez sans dioute me dire où je pourrai rencontrer ce petit gibier si rare.

Je comprend vo, lui dit la petite maquereau vos êtes un grande farceur, mais je suis retirée des affaires, je suis en retraite vivre des rentes gagnée à la sueur du poule à môle et je voyage pour la petite agrement a môle, je avais donc rien pour vo.

Youne petite capelan qui avait entendu la couverseechionne s'appracha tout houmide il leur dit.

J'était vendredi dans le barachois quand j'ai entiondu ioune capitaine d'un grande bateau parler beaucoup d'un nouveau journal qu'on nomme l'Égalité. Son administrateur est un bon moine et ses rédacteurs portent le voile mais ils sont parait il de perfection gentemens.

Le capioutaine il avoit lu à son second un article de célibataires, ceuxci demandaient youne petite maison qui serait tenue par un citoyen dévoué à la Youmanité et je crois que le monsieur qui avait youne pipe pourroit en faisant du bien à la jeunesse, gagner une grande fortune et je sais que la municipalité est prête à l'autoriser à fonctionner.

Le pelican déjà content il frappe sur le ventre du monsieur et lui dromit une bouteille de bonne champagne s'il vioulait se remettre dans les affaires.

Celui-ci, bouqué petite, il accepta et se mit avec le pélican à la recherche de petioutes morues après les avoir trouvées et choisies il ouvrit une maison qu'il éclaira avec youne lumière semblable au feu rouge et il mis un grand nouméro.

Notre bon pélican qui havait proumis d'étreindre la mosion et de payer une biouteille de bonne champagne se rendit chez son amis le jour de la grande ouverture.

Il allait entrer et était déjà content d'avoir les premices de la petite boite quand il rencontra le merle.

Ah bonjour, monsieur, le phelican lui dit cette petioute bête

Bonjour, bonjour, lui répondit le phelican d'un air qui étais pas de bonne youmeur; puis il quitta son interlokiouteur, mais ce petite animal lui passa entre les



Service postal.

De Saint-Pierre-Miquelon en Europe

De ST-PIERRE, dimanche	Arrivée à PARIS lundi
30 octobre	13 novembre
13 novembre	27 novembre
27 novembre	11 décembre
11 décembre	25 décembre
25 décembre	8 janvier 1893

D'Europe à Saint-Pierre-Miquelon

De PARIS vendredi	Arrivée à ST-PIERRE vend.
28 octobre	11 novembre
11 novembre	25 novembre
25 novembre	9 décembre
9 décembre	23 décembre
23 décembre	6 janvier 1893

Nota : Du premier jusqu'au 3 décembre le vapeur "Saint-Pierre" partira d'Halifax le lundi de chaque semaine d'arrivée du courrier à Saint-Pierre et de la Baie de Plaisance le samedi de chaque semaine de départ du courrier de Saint-Pierre.

Les passagers venant d'Europe par la voie anglaise peuvent à leur choix prendre le "Saint-Pierre" à la Baie de Plaisance où il se rendra de Saint-Jean par chemin de fer ou à Halifax; mais le trajet par la baie de Plaisance est moins long; il fait économiser trois à quatre jours de mer.

Le concert annoncé dans notre dernier numéro aura lieu le 5 novembre prochain dans le salon du café du midi. On peut voir dès à présent exposés à la devanture du magasin de M. Brehier les lots nombreux et remarquables de la tombola. D'ailleurs en voici la nomenclature:

Une pendule sujet avec candélabres.
Une boîte sauf parfums.
Un polichinelle.
Une folie.
Une paire flambeaux bronze doré.
Un service fumeur métal.
Un cabaret cristal bohème baccarat.
Une corbeille à fruits.
Douze cuillères à café Christophe 1^{er} titre.
Une veilleuse.
Un bracelet ciselé argent et or.
Une sacoche.
Un nécessaire à ouvrage.
Un encier métal.
Un bébé caoutchouc.
Une surprise.

Les lots seront délivrés immédiatement.

Par jugement du Tribunal maritime Commercial de St-Pierre du 22 octobre 1892, ont été condamnés:

Lemoigne, Auguste-Marie-Christophe; Matelot, inscrit à St-Malo, à deux ans de prison et vingt-cinq francs d'amende;

Michaux, Marie-François, inscrit provisoirement à St-Malo, à dix huit mois de prison et vingt-cinq francs d'amende, pour voies de faits envers leur capitaine

On nous prie d'insérer les quelques lignes suivantes:

Par jugement rendu le 3 octobre 1892 le tribunal de première instance des îles Saint-Pierre et Miquelon a prononcé la nullité du mariage contracté à l'étranger par le sieur Alphonse Marie avec Marie Masquaire.

E. MARIE.

ANNONCES ET AVIS

HOTEL FRANÇAIS A HALIFAX.

Nous recommandons à nos lecteurs l'hôtel français tenu à Halifax 193, Lower water street par M. Le Blanc.

THE MUTUAL LIFE

Insurance Company of New York

RICHARD A. McCURDY, PRESIDENT.

Statement for the year ending December 31, 1891

Assets, - - - \$159,507,128 68

Reserve on Policies (American Table 4%)	\$146,988,829 00
Liabilities other than Reserve,	567,812 82
Surplus,	12,620,967 18
Receipts from all sources,	87,684,734 53
Payments to Policy-holders,	18,756,711 88
Risks assumed and renewed,	104,470 policies, \$67,171,801 00
Risks in force, 225,507 policies, amounting to	635,753,461 03

Note.—The above statement shows a large increase over the business of 1890 in amount at risk, new business assumed, payments to policy-holders, receipts, assets and surplus; and includes as risks assumed only the number and amount of policies actually issued and paid for in the accounts of the year.

THE ASSETS ARE INVESTED AS FOLLOWS:

Real Estate and Bond & Mortgage Loans,	\$81,345,540 49
United States Bonds and other Securities,	57,661,455 79
Loans on Collateral Securities,	10,228,903 00
Cash in Banks and Trust Companies at interest,	5,070,132 03
Interest accrued, Premiums Deferred, etc., - - -	5,203,055 49

\$159,507,128 68

I have carefully examined the foregoing statement and find the same to be correct.

A. N. WATERSHOUSE, Auditor

From the Surplus a dividend will be apportioned as usual.

REPORT OF THE EXAMINING COMMITTEE.

Office of The Mutual Life Insurance Company of New York.

January 25, 1892.

At a meeting of the Board of Trustees of this Company, held on the 23d day of December, ultimo, the undersigned were appointed a committee to examine the annual statement for the year ending December 31, 1891, and to verify the same by comparison with the assets of the Company.

The Committee have carefully performed the duty assigned to them, and hereby certify that the statement is in all parts correct, and that the assets specified therein are in possession of the Company.

In making this certificate the Committee bear testimony to the high character of the investments of the Company and express their approbation of the system, order, and accuracy with which the accounts and vouchers have been kept, and the business in general is transacted.

H. C. VON POST, ROBERT SEWELL,
GEORGE BLISS, J. H. HERRICK,
JULIEN J. DAVIES, D. C. ROBINSON,
JAS. C. HOLDEN.

ROBERT A. GRANNIS, Vice-PRESIDENT.

WALTER R. GILLETTE,	General Manager,
FREDERIC CROMWELL,	Treasurer,
EMORY MCCLINTOCK,	Actuary.

St-Pierre, — Imp. Lemaine

grandes pattes et entra devant lui.

Le phélican il était biantefoul flouieux et il chercha korelle à la petite bête.

Le merle lui reprocha son ingratitudé, et lui disant que sans lui il n'aurait jamais trouvé le monsieur patron.

Le phélican il était toujours plus furieux quand le merle il dit à lui :

Va soigner les rhumatismes à vô grand flanc et quand on passe à tort pour tirer du sang de son estomac pour nourrir ses petits enfants on vient pas faire le beau près des petioutes mornes · Oh ! vas donc mettre tes lunettes, grand piton.

La dessus le phélican il était encore beaucoup plus furieux, aussi il saisit la petite merle dans son grand bec et il avala lui.

La petite merle qui n'était pas youne bête et qui avait fait les étoitudes chez des pères il eut souvenance de Jonas.

Comme lui, il gratta dans le garde manger du phélican et celui-ci fut forcé d'aider lui à trouver le petite porte de sortie. Quand le phélican il vit lui dehors il devint encore plus furieux; d'un bon il sauva sur son petite adversaire et il avala lui de nouveau et pour l'empêcher de s'en retourner il assit lui sur son ceant pour bouclier la porte.

La petite merle qui avait des légères éléments de médecine, il gratta le gosier du phélican et celui-ci fut bien obligé de vioumir.

Cependant le merle il était tout mouillé, et il ne pouvait voler: alors le pelican qui était encore beaucoup, beaucoup plus furieux il avala la petite bête et il mit son bec dans la petite porte de sortie. Chaque fois que le peiote merle il essayait de se sauver le pelican poussait une petite rire étouffé et pia ait lui avec son bec.

Il commençait à perdre la respiration il était tout essoufflé quand le merle mourut et le phélican fier de sa victoire, il entra voir sa petite morue.

Le lendemain il retourna dans la Amérique et il raconta son histoire à mba qui en tire cette morale :

Dans toute ville civilisée il faut deux établissements recommandés par Saint-Augustin : (de ordine titre II chap. XII) l'un pour les grandes pelicans, l'autre pour les petites merles.

CAISSE D'EPARGNE de ST-PIERRE.

Versements reçus pendant le mois de septembre 1892	5800 fr. 97
Versements antérieurs. . . .	339654 81
	395455 fr. 78
Rétrai s ou remboursements. . . .	657 fr. 33
Retraits antérieurs. . . .	40345 fr. 58
	46922 fr. 91
Reste au 30 septembre 1892. . . .	348532 fr. 87

Le Caissier,
E. HAMEL.

L'Administrateur-gérant, Lemoine